



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 2 DÉCEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°23 A/

OBJET :

SERVICES  
COMMUNAUTAIRES

TARIFS 2022

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 13 DEC. 2021

Publiée ou notifiée

le : 13 DEC. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la Délibération N°3 du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020 relative aux délégations données par le Conseil Communautaire au Président et au Bureau Communautaire,

**Vu** les statuts de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté,

**Vu** la Délibération N°14A du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020 autorisant le Bureau Communautaire à augmenter les tarifs des divers services de la Communauté d'Agglomération pour 2021 dans la limite de 1% (arrondis aux 10 centimes d'euros inférieurs ou supérieurs selon le cas) et fixant les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021,

**Vu** la Délibération N°14B du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020 fixant les tarifs 2021 de Vichy Sport,

**Vu** la Délibération N°13 du Conseil Communautaire du 4 mars 2021 créant des tarifs de location de vélos sur le site de la Rotonde et portant modification des tarifs 2021 des piscines communautaires,

**Vu** la Délibération N°15 du Conseil Communautaire du 8 juillet 2021 portant modification des tarifs 2021 des services communautaires,

**Vu** la Délibération N°8 du Conseil Communautaire du 30 septembre 2021 portant modification des tarifs 2021 des services communautaires,

**Considérant** que le Conseil Communautaire est compétent pour créer des nouveaux tarifs, en modifier la structure et définir le cadre annuel maximal d'évolution et que le bureau communautaire a délégation pour fixer, par délibération, les tarifs des services dans le cadre défini par délibération du conseil communautaire,

**Considérant** qu'une actualisation des tarifs des différents services de l'agglomération correspondant à une évolution de 1% (au niveau de l'inflation prévisionnelle) des différentes tarifications de Vichy Communauté est envisagée.

La date d'effet pourra intervenir à tout moment au cours de l'année 2022 dans la mesure où elle est cohérente avec le mode de fonctionnement des services. Chaque service pourra modifier ses tarifs dans la limite de 1% (arrondis aux 10 centimes d'euros inférieurs ou supérieurs selon le cas) par délibération du Bureau Communautaire,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- d'adopter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 les tarifs figurants en annexe de la présente délibération,

**Propose** au Conseil Communautaire d'autoriser le Bureau Communautaire :

- à augmenter les tarifs des divers services de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2022, dans la limite de 1% (arrondis aux 10 centimes d'euros inférieurs ou supérieurs selon les cas).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 2 décembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Signé électroniquement par  
Frédéric AGUILERA



A Vichy, le  
09/12/2021

.../...

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N°23A DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 DECEMBRE  
2021 SERVICES COMMUNAUTAIRES - TARIFS 2022

.....

Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 13/12/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 02DEC2021\_23A

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021\_23A-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .5

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine public

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 23A.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021\_23A-DE-1-1\_1.pdf )

Annexe : 23AannexeTARIFS 2022.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021\_23A-DE-1-1\_2.pdf )

Annexes de la délibération n.23A